

La conservation pérenne : Exegi monumentum aere perennius (Y. DESRICHARD)

La question de la conservation pérenne des informations, des documents, des supports, est devenue centrale dans les préoccupations des bibliothécaires, documentalistes, archivistes. Un grand nombre d'éléments rendent plus ou moins facile, plus ou moins pérenne, cette conservation : les informations, de plus en plus nombreuses, les supports, de plus en plus volatiles et, pour les documents numériques comme pour les autres (l'écriture, après tout, est le premier des codages), les évolutions des codages éventuellement utilisés pour fixer les informations sur les supports.

La conservation pérenne doit être mise en œuvre de façon raisonnée, en abandonnant d'emblée l'hypothèse de l'exhaustivité : on ne peut pas tout conserver, sur tous les supports. Dès lors, il faut faire des choix, mettre en place des infrastructures, des politiques de transfert, définir des lieux de conservation, des stratégies d'accès, etc. Et ne jamais oublier que *Legere enim et non intellegere neglegere est* : « Lire sans comprendre, ce n'est pas lire » : au-delà des supports de conservation, et des informations conservées, c'est l'intelligibilité et par conséquent les aptitudes de celui qui consulte qui doivent être, en premier lieu, pérennes.